

Communiqué de presse

Désignation des lauréats 2013 des Prix BCN Culture et Prix BCN Innovation

A l'occasion de son 125^e anniversaire en 2008, la Banque Cantonale Neuchâteloise a créé deux prix :

- Le Prix BCN Culture, doté de CHF 120'000.- par année, destiné à soutenir la culture dans le canton.
- Le Prix BCN Innovation, doté de CHF 500'000.- par année, dont le but est de soutenir le développement économique et scientifique dans le canton.

Les projets lauréats pour l'année 2013 ont été dévoilés le lundi 28 octobre 2013, lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée à l'Hôtel Beau-Rivage à Neuchâtel.

Prix BCN Culture

Le jury composé de six membres et présidé par Christophe Dufour, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, a décidé de l'attribution du Prix BCN Culture 2013 en retenant trois projets prometteurs, parmi dix-huit reçus :

Un court métrage de fiction, «*Vie de château*», de Maria Nicollier, qui sera tourné à Valangin durant l'hiver 2013-2014, ainsi que deux créations théâtrales : «*La Mouette*» d'Anton Tchekhov, présentée par l'association La Mouette, et «*Les Trois Mousquetaires*», montée par la compagnie Les Batteurs de Pavés.

Le montant de CHF 120'000.- a été distribué comme suit :

- CHF 60'000.- à Maria Nicollier, pour la création de «*Vie de château*», court-métrage de fiction
- CHF 30'000.- à la compagnie Les Batteurs de Pavés, pour le spectacle de rue «*Les Trois Mousquetaires*»
- CHF 30'000.- à l'association La Mouette, pour la création de «*La Mouette*», d'Anton Tchekhov

Prix BCN Innovation

Le jury du Prix BCN Innovation est constitué de six membres représentant de façon équilibrée les milieux académiques et industriels. Il est présidé par le Professeur Michel Declercq de l'EPFL.

La désignation du lauréat s'est faite au terme d'un processus de sélection rigoureux.

Onze dossiers ont été soumis cette année et le jury a désigné la société Ethical Skin Care SA comme lauréate du Prix BCN Innovation 2013, pour un montant de CHF 300'000.-. Ses trois co-fondatrices ont séduit les membres du jury par la création d'une gamme de cosmétiques naturels, «*Zilooa*», préservant l'organisme humain et l'environnement, notamment aquatique.

BCN
CULTURE



Maria Nicollier



Manu Moser



L'Association La Mouette

BCN
INNOVATION



De gauche à droite : Zahra Banisadr, Sarah Zaffferri et Soraya El Kadiri-Jan

Contact

Giorgio Ardia, Secrétaire général, T +41(0)32 723 62 20, giorgio.ardia@bcn.ch

Communiqué de presse

Modifications des Prix dès 2014

Prix BCN Culture

CHF 300'000.- ANNUELLEMENT POUR LA CULTURE

En 1983, à l'occasion de son 100^e anniversaire, la BCN a créé une fondation culturelle dans le but de favoriser, dans le canton de Neuchâtel, la culture et la création artistique sous toutes leurs formes par l'octroi d'aides financières à des œuvres, des institutions culturelles, ainsi que par l'achat d'œuvres d'art. Le capital de dotation de CHF 2 millions à l'origine s'élève actuellement à CHF 7,5 millions. Une commission de répartition a été nommée pour examiner les dossiers qui lui parviennent. Un montant de CHF 180'000.- est à sa disposition annuellement, pour des demandes toujours en augmentation. A ce jour, CHF 3'761'650.- ont été distribués à 756 bénéficiaires.

Dans le but d'aider d'une manière encore plus significative la culture dans le canton de Neuchâtel, la BCN a créé, à l'occasion de son 125^e anniversaire, le Prix BCN Culture. Offert annuellement depuis 2009, il est doté d'un montant de CHF 120'000.-. Après cinq années d'expérience, force est de constater que les dossiers qui sont parvenus aux membres du jury sont peu nombreux et ne correspondent généralement pas à leurs attentes.

Il a donc été décidé de renoncer au Prix BCN Culture dès 2014.

Les CHF 120'000.- disponibles annuellement seront mis à disposition de la commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN, qui verra le montant consacré aux dossiers ordinaires, toujours en augmentation, passer de CHF 180'000.- à CHF 300'000.-. La commission pourra donc durant l'année récompenser plus de dossiers et attribuer un montant important à un projet qui se distingue des autres.

Prix BCN Innovation

CHF 300'000.- ANNUELLEMENT POUR L'INNOVATION

A l'occasion de son 125^e anniversaire, en 2008, la BCN a créé le Prix BCN Innovation, doté initialement de CHF 500'000.- annuellement, dont le but est de soutenir le développement économique et scientifique dans le canton. Les dossiers qui sont parvenus aux membres du jury cette année sont en diminution et aucun d'entre eux n'a été désigné pour recevoir le montant maximum.

Il a donc été décidé de réduire, dès 2014, le montant attribué passant de CHF 500'000.- à CHF 300'000.-. Le montant peut être partagé au maximum entre trois lauréats.

Nouveauté

Une séance d'information sera organisée chaque année à mi-janvier pour présenter aux futurs candidats les conditions de participation et de sélection du Prix BCN Innovation.

 BCN
CULTURE BCN
INNOVATION